LIBERTÉ D'EXPRESSION

« Il ne faut pas croire tout ce qu'on lit dans les journaux! » Pour appuyer cet adage, la section **Liberté d'expression** propose aux élèves d'approfondir leurs connaissances de cette partie de la *Charte canadienne des droits et libertés* et d'en apprendre un peu plus sur les limites raisonnables liées à la liberté d'expression. Les élèves ont également l'occasion de découvrir divers moyens de s'exprimer et de mettre en valeur leurs habiletés en littératie en portant un jugement critique sur différents articles parus dans les médias francophones.

>> OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Description : Le patrimoine et la citoyenneté canadienne **A1 Expliquer les droits, les libertés, les obligations et les responsabilités du citoyen canadien.** – Décrire les droits, les libertés, les obligations et les responsabilités du citoyen canadien. – Expliquer, en donnant des exemples, comment sont assurées la justice et les libertés dans la société canadienne. – Décrire des situations qui portent atteinte aux droits et aux libertés d'autrui et des moyens possibles pour y remédier. – Expliquer pourquoi il faut parfois revendiquer des droits et quels sont les moyens acceptés par la société canadienne pour le faire. – Utiliser le vocabulaire approprié au sujet à l'étude. **Le Canada et le monde** **A3 Présenter divers aspects du fonctionnement du système gouvernemental au Canada.** – Présenter, à partir d'enquêtes, de discussions ou de recherches, quelques éléments qui favorisent le fonctionnement démocratique d'une société.	**Matière scolaire :** Études sociales
Description : Communication orale	**Matière scolaire :** Français

Copyright ajefo 2015

[ÉLÉMENTAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | LIBERTÉ D'EXPRESSION

Compréhension et réaction
A1 Comprendre des messages de diverses formes et fonctions et y réagir dans un contexte significatif.
– Relever l'essentiel d'un message, y compris ses éléments caractéristiques, le langage non verbal et les valeurs véhiculées.
– Discuter de façon constructive des ressources et des textes étudiés ou servant de véhicules aux connaissances à acquérir, en s'appuyant sur ses notes, en gardant à l'esprit les objectifs de la discussion et en observant les règles de la communication partagée.

Lecture
A1 Planifier ses projets de lecture en cernant l'intention de lecture et en explorant le texte à lire selon cette intention.
– Envisager les moyens de réaliser sa lecture, compte tenu de son intention de lecture.

A2 Lire divers textes imprimés et électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens dans des situations variées.
– Relever l'idée importante de chaque paragraphe à l'aide des mots clés.
– Démontrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée.
A4 Démontrer des habiletés en littératie critique en mettant en évidence le rôle et l'influence des textes dans la société.
– Distinguer les faits des opinions dans les textes.
– Comparer des textes traitant d'une même question ou d'un même thème, en dégageant les messages et les valeurs.

Niveau : Élémentaire	**Année d'études :** 5e année	**Durée :** 75 minutes	**Format :** Word et PDF

Copyright ajefo 2015

[ÉLÉMENTAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | LIBERTÉ D'EXPRESSION

>> PRÉALABLES

- Photocopier les fiches de la Section K en nombre suffisant.
- Prévoir des feuilles bloc conférence et des marqueurs de couleur.
- S'assurer que les élèves sont en mesure de distinguer les faits des opinions dans un texte.
- S'assurer que les élèves connaissent quelques-unes des caractéristiques de la lettre.
- Se procurer quelques modèles de pétitions sur le Web (p. ex., http://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/index.html, http://office.microsoft.com/fr-ca/templates/CT101439381036.aspx?ofcresset=1).
- Photocopier puis découper les bandes de papier de l'**annexe 1 : Pistes d'objectivation** (une bande par élève).
- Se procurer une panoplie de journaux et de magazines francophones pour l'activité de réinvestissement.
- Photocopier l'**annexe 2 : Croire ou ne pas croire?** en nombre suffisant (un exemplaire par élève).
- Avoir accès au DVD *Carrièresenjustice.ca*.

>> MISE EN SITUATION

- Écrire la date du 10 décembre au tableau et demander aux élèves de nommer, si possible, l'événement célébré ce jour-là (c'est la Journée des droits de l'homme). Préciser que la Journée des droits de l'homme sert à célébrer l'adoption, en 1948, de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, une feuille de route qui garantit les droits de chaque personne, en tous lieux et en tout temps.
- Présenter l'**article 19** de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* aux élèves, en faire la lecture et s'assurer que les élèves comprennent bien le texte. Demander ensuite aux élèves de dresser une liste de situations au cours desquelles la liberté d'expression prend une place importante.

> **Article 19**
> Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

- Noter les suggestions des élèves sur une feuille bloc conférence puis leur expliquer que la liberté d'expression est également l'une des libertés fondamentales de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

>> DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

***Là, tu parles* (Fiches K‑1)**

Copyright ajefo 2015

- Réactiver les connaissances des élèves sur les stratégies de lecture suivantes :
    - o Vérifier sa compréhension
    - o Trouver les idées importantes
    - o Résumer
- Faire l'enseignement de l'une ou plusieurs de ces stratégies à l'aide du *Guide d'enseignement efficace en matière de littératie de la 4e à la 6e année – FASCICULE 6 – La lecture* (MÉO, 2007), au besoin.
- Placer les élèves en équipes de trois et diviser le texte de la **fiche K‧1** selon le nombre d'équipes formées. Assigner une petite partie du texte à chacune des équipes puis leur demander de relever, à l'aide des stratégies de lecture, l'idée importante de cette partie du texte. Préciser aux équipes qu'elles devront ensuite résumer cette partie du texte pour le groupe-classe.
- Allouer suffisamment de temps pour accomplir la tâche puis inviter chaque équipe à résumer oralement la partie du texte lue. Vérifier la compréhension en demandant à quelques élèves de reformuler dans leurs propres mots puis encourager les élèves à faire une deuxième lecture du texte de la **fiche K‧1** de façon autonome.

***Vrai ou faux?* (Fiches K·2** et **K·3)**

- Animer une discussion avec le groupe-classe sur la distinction entre fait et opinion et sur le sens des termes « probable », « peu probable » et « impossible ». S'assurer que ces termes sont clairement définis avant de commencer l'activité.
    - o **Fait** : Action, évènement qui s'est produit (p. ex., fait véridique, fait saillant).
    - o **Opinion** : Avis. Jugement, assertion que l'on émet sur un sujet et que l'on soutient.
    - o **Probable** : Qui a beaucoup de chances de se produire : envisageable, possible. Qui est plutôt vrai que faux. Qui a plus de chances de se produire que de ne pas se produire.
    - o **Peu probable** : Qui a peu de chances de se produire. Improbable. Qui est plutôt faux que vrai.
    - o **Impossible** : Qui ne peut se produire, avoir lieu ou être réalisé. Que l'on juge bizarre, invraisemblable.
- Demander à une ou à un élève volontaire de lire la consigne de la **fiche K·2** à voix haute.
- Réactiver les connaissances des élèves sur les stratégies de dépannage pour trouver le sens de mots nouveaux (p. ex., petit mot dans le grand mot, contexte, préfixe et suffixe).
- Demander aux équipes de survoler les manchettes présentées aux **fiches K·2** et **K·3** pour trouver le sens des mots inconnus et clarifier certains mots s'il y a lieu. Inviter ensuite les équipes à déterminer le degré de fiabilité de chacune des manchettes et à justifier leurs réponses.
- Faire une mise en commun des réponses des élèves pour chacune des manchettes puis faire un lien entre ces dernières, la liberté d'expression et le concept des limites raisonnables.

Copyright ajefo 2015

[ÉLÉMENTAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | LIBERTÉ D'EXPRESSION

Corrigé des fiches K·2 et K·3

Un martien à quatre têtes est né hier avant-midi dans le jardin de Blanche-Neige.

PROBABLE PEU PROBABLE (IMPOSSIBLE)

Explication : *Même si les extra-terrestres existent dans les romans de science-fiction, leur existence n'a pu être prouvée. Quant à Blanche-Neige, ce personnage relève du domaine du conte et de l'imaginaire. L'un comme l'autre n'existe pas. Il est donc impossible qu'un martien se soit retrouvé dans le jardin de Blanche-Neige.*

« L'accident de 16 voitures a été causé par la chaussée glissante et une conduite imprudente » a expliqué le chef de la police de la ville hier soir.

(PROBABLE) PEU PROBABLE IMPOSSIBLE

Explication : *Pendant l'hiver, il n'est pas rare que la chaussée glissante et le manque de visibilité causent de gros accidents. Comme il y a déjà eu des carambolages impliquant plusieurs voitures, cette manchette est tout à fait probable.*

C'est en 1776 que la compagnie NASCAR a mis sur le marché le premier jeu de course d'automobiles pour ordinateur.

PROBABLE PEU PROBABLE (IMPOSSIBLE)

Explication : *Il est impossible que la compagnie NASCAR ait mis sur le marché le premier jeu de course d'automobiles pour ordinateur, car ni l'un ni l'autre n'existait en 1776.*

Une foule a aperçu le défunt Pierre Elliott Trudeau en face du Parlement à Ottawa la semaine dernière.

PROBABLE PEU PROBABLE (IMPOSSIBLE)

Explication : *C'est impossible puisque cette personne est décédée depuis plusieurs années.*

Après s'être enfui et perdu, le chien Lulo a retrouvé sa famille après trois mois.

PROBABLE (PEU PROBABLE) IMPOSSIBLE

Explication : *Il est possible bien que peu probable que Lulo ait retrouvé sa famille après trois mois. Pour que cette situation soit probable, il aurait sans doute fallu que Lulo soit adopté temporairement avant de retrouver sa « vraie » famille.*

Santé Canada avise ses citoyens que des traces du virus E. Coli ont été retrouvées dans les épinards provenant des États-Unis.

(PROBABLE) PEU PROBABLE IMPOSSIBLE

Explication : *Il est tout à fait probable que Santé Canada avise ses citoyens que des traces du virus E. Coli ont été retrouvées dans les épinards provenant des États-Unis. Santé Canada est un organisme gouvernemental crédible et le virus E. Coli, un virus connu. Cette information pourrait facilement être vérifiée.*

Copyright ajefo 2015

[ÉLÉMENTAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | LIBERTÉ D'EXPRESSION

***Potiner ou ne pas potiner?* (Fiche K·4)**

- Lire les consignes de la **fiche K·4** avec les élèves puis leur demander de noter quelques idées personnelles pour la lettre sur la **fiche K·4**.
- Animer ensuite une discussion sur le thème des rumeurs et des potins et noter toutes les idées des élèves au tableau.
- Réactiver les connaissances des élèves sur les caractéristiques et la structure d'une lettre puis faire une écriture partagée en collaboration pour faire part des préoccupations des élèves par rapport au thème du prochain journal de l'école.
- Profiter de la lettre pour suggérer d'autres thèmes respectant la liberté d'expression qui pourraient être abordés dans le journal de l'école.

***Votre signature s.v.p.!* (Fiches K·5 et K·6 et DVD *Carrièresenjustice.ca*)**

- Faire un retour sur les connaissances des élèves par rapport à la liberté d'expression et leur demander de nommer des mesures qui peuvent être prises pour se faire entendre dans une cause (p. ex., vote, pétition, manifestation).
- Inviter les élèves à lire les questions de la **fiche K·5** puis visionner la capsule télévisuelle (3:48 min.) de *Justice, moutarde et cornichons*.
- Demander aux élèves de répondre aux questions de façon individuelle puis corriger en groupe-classe.

Corrigé de la fiche K·5	
Question 1	*1. Sébastien a décidé de protester en ramassant des roches pour écrire « NON » au sol. Il a aussi écrit « NON » sur un morceau de bois.* *a) Non* *b) Sébastien ne se fait pas entendre ni par la population ni par les décideurs de la ville car il rejoint peu de gens avec ces moyens d'expression.*
Question 2	*2. Sébastien et Véronique ont pu empêcher la construction d'un nouveau centre commercial en faisant signer une pétition aux gens du quartier. Ils ont ensuite déposé leur pétition à l'Hôtel de Ville pour que les responsables du projet en prennent connaissance.*
Question 3	*3. Réponses variées.*

- Discuter avec le groupe-classe de la pertinence d'une pétition comme moyen d'expression.
- Lire la consigne de la **fiche K·6** à voix haute et rappeler les règles de sécurité en lien avec la circulation dans le quartier (p. ex., être accompagné d'une ou d'un adulte).
- Demander aux élèves de choisir, en équipes de quatre, une cause ou un règlement qu'elles et ils aimeraient appuyer à l'aide d'une pétition.
- Noter toutes les idées des équipes au tableau puis inviter le groupe-classe à voter pour la cause ou le règlement sur lequel portera la pétition.

Copyright ajefo 2015

- Présenter quelques modèles de pétitions puis préparer cette dernière en groupe- classe. Inviter les élèves de l'école, les membres du personnel et les familles à signer la pétition.

>> OBJECTIVATION

- Distribuer une bande de papier de l'**annexe 1** à chaque élève et demander de répondre aux questions sur une feuille mobile.
- Inviter les élèves à placer cette feuille dans leur journal de bord.

>> RÉINVESTISSEMENT

- Dire aux élèves qu'elles et ils vont maintenant analyser un article de journal ou de magazine afin de déterminer si l'article respecte les droits de la *Charte canadienne des droits et libertés* quant à la liberté d'expression.
- Distribuer l'**annexe 2** (grille d'analyse) à chaque élève et faire la lecture des critères en groupe-classe.
- Inviter les élèves à se choisir un article parmi les ressources mises à leur disposition pour ensuite en faire l'analyse. Placer les élèves en petits groupes pour que chaque élève présente un résumé oral de l'article qu'elle ou il a lu à ses partenaires. Encourager les équipes à déterminer la pertinence de chacun des articles choisis et dans quelle mesure l'article respecte les droits de la *Charte canadienne des droits et libertés* quant à la liberté d'expression.
- Faire une mise en commun en groupe-classe et choisir collectivement quelques ressources médiatiques fiables au niveau des informations diffusées et du respect de la liberté d'expression.

>> PISTES DE DIFFÉRENCIATION

- Encourager ou féliciter les élèves qui s'expriment verbalement.
- Présenter la capsule télévisuelle plusieurs fois pour permettre aux élèves de bien saisir le message.
- Permettre aux élèves de choisir un autre moyen que l'écriture (p. ex., oralement, par le dessin) pour compléter l'étape de l'objectivation.
- Clarifier les définitions, les termes et le vocabulaire des travaux, et s'assurer que les élèves comprennent ce qu'il faut faire en leur demandant de répéter ou de reformuler les directives.

>> RESSOURCES ADDITIONNELLES

- *Charte canadienne des droits et libertés* (consulté en août 2015) http://lois.justice.gc.ca/fr/charte/index.html
- *Déclaration universelle des droits de l'homme* (consulté en août 2015) http://www.un.org/fr/documents/udhr/
- HabiloMédias (consulté en août 2015) http://habilomedias.ca/

Copyright ajef 2015

FICHES

Tel que l'indique la *Charte canadienne des droits et libertés*, la liberté d'expression est une liberté fondamentale, donc « de base ». Par liberté d'expression, il est entendu que chaque individu est libre d'exprimer ses idées, ses croyances et ses pensées sans être réprimandé par la loi. Au Canada, comme dans plusieurs pays, il est très important d'avoir la liberté d'expression étant donné que nous vivons dans une société démocratique. Sans liberté d'expression, il serait difficile de se faire entendre et comprendre quant à nos visions et nos points de vue relativement à des questions politiques, économiques, sociales et environnementales. De plus, si la liberté d'expression n'était pas permise au Canada, les artistes ne pourraient pas peindre ce qu'ils veulent, les comédiens ne pourraient pas s'exprimer librement sur scène, les musiciens ne pourraient pas jouer leur style préféré de musique et les journalistes ne pourraient pas rédiger librement leurs nouvelles et articles de journaux. Tout devrait être contrôlé!

Par contre, il existe tout de même certaines contraintes appelées des limites raisonnables. Ceci signifie tout simplement que la liberté d'expression a des restrictions afin que certaines personnes ou groupes de personnes ne soient pas victimes de préjudices. Par exemple, au Canada, il ne serait pas permis de publier des informations fautives ou exagérées dans le but de nuire à la réputation de quelqu'un ou de déshonorer ce dernier. Ceci serait considéré comme étant de la diffamation.

Lorsque tu dois faire de la recherche pour un projet, tu peux te rendre à la bibliothèque afin de consulter différents livres, revues ou journaux. De nos jours, tu peux aussi naviguer le Web afin de te renseigner sur ton sujet de recherche. Les livres, les revues, les journaux et le Web sont tous de bonnes ressources de recherche. Cependant, il faut faire attention car tout ce qui est publié n'est pas toujours fiable et véridique. Parfois, certaines personnes abusent de la liberté d'expression en publiant des informations fictives. Par exemple, il n'y a aucune façon de vérifier l'exactitude de tous les renseignements qui sont publiés sur le Web. De plus, certains journaux ou revues ne sont pas de sources fiables et ne font que créer des potins ou des rumeurs. Il faut donc toujours s'assurer de bien se renseigner quant à la source ou l'auteur(e) du texte.

Copyright ajefo 2015

[ÉLÉMENTAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | LIBERTÉ D'EXPRESSION

En groupe de trois (3), examinez les manchettes suivantes et tentez de déterminer leur degré de fiabilité, c'est-à-dire si la nouvelle vous semble probable, peu probable ou impossible. Prenez bien le temps d'en discuter ensemble afin de tout prendre en considération. Encerclez le degré de fiabilité que vous jugez adéquat et expliquez votre réponse.

Un martien à quatre têtes est né hier avant-midi dans le jardin de Blanche-Neige.

PROBABLE PEU PROBABLE IMPOSSIBLE

Explication : _____

_____

_____

_____

« L'accident de 16 voitures a été causé par la chaussée glissante et une conduite imprudente » a expliqué le chef de la police de la ville hier soir.

PROBABLE PEU PROBABLE IMPOSSIBLE

Explication : _____

_____

_____

_____

C'est en 1776 que la compagnie NASCAR a mis sur le marché le premier jeu de course d'automobiles pour ordinateur.

PROBABLE PEU PROBABLE IMPOSSIBLE

Explication : _____

_____

_____

_____

Copyright ajefo 2015

[ÉLÉMENTAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | LIBERTÉ D'EXPRESSION

Une foule a aperçu le défunt Pierre Elliott Trudeau en face du Parlement à Ottawa la semaine dernière.

PROBABLE PEU PROBABLE IMPOSSIBLE

Explication : _____

_____

_____

_____

Après s'être enfui et perdu, le chien Lulo a retrouvé sa famille après trois mois.

PROBABLE PEU PROBABLE IMPOSSIBLE

Explication : _____

_____

_____

_____

Santé Canada avise ses citoyens que des traces du virus E.Coli ont été retrouvées dans les épinards provenant des États-Unis.

PROBABLE PEU PROBABLE IMPOSSIBLE

Explication : _____

_____

_____

_____

Copyright ajefo 2015

[ÉLÉMENTAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | LIBERTÉ D'EXPRESSION

Tu as été choisi(e) en tant que journaliste de ta classe. Tu dois écrire un article pour le journal de l'école à chaque mois sur une thématique différente. Les thématiques des deux derniers mois étaient les exploits et le partage. Le conseil des élèves a choisi « Les potins » comme thème pour le journal de ce mois. Tu n'es pas très à l'aise avec ce thème car il exige de mettre des rumeurs sur papier : tu crains que certaines personnes puissent être blessées par ces rumeurs. Tu crois plutôt que la thématique de ce mois devrait changer. Tu décides alors d'écrire une lettre à la présidence du conseil des élèves en lui expliquant tes préoccupations face à la thématique de « potins ».

Cher(e) président(e) du Conseil des élèves,
Je suis d'avis que...

Signature : _____

Copyright ajefo 2015

Tu viens de visionner la capsule télévisuelle traitant de la liberté d'expression. Prends maintenant quelques instants pour répondre à ces questions.

1. Lorsque Sébastien et Véronique se sont rendus compte que le kiosque à hot dogs avait changé de place, quel était le premier moyen d'expression que Sébastien a essayé afin de manifester contre ce déplacement?

   _____

   a) Est-ce que ce moyen était efficace? **oui** **non**

   b) Pourquoi? _____

   _____

   _____

   _____

2. Par quel moyen d'expression Sébastien et Véronique ont-ils pu empêcher la construction du nouveau centre commercial?

   _____

   _____

3. As-tu déjà participé à une pétition?

   a) Si oui, quelle était la cause? _____

   b) Si non, pour quelle cause aurais-tu signé une pétition? _____

   _____

Copyright ajefo 2015

4. En équipe de quatre (4), rédigez une pétition pour laquelle vous seriez prêts à faire le tour du quartier pour obtenir des signatures dans le but de la présenter à un élu municipal.

Copyright ajefo 2015

Annexe 1 : Pistes d'objectivation

Découper les bandes de papier ci-dessous

Réponds aux questions d'objectivation suivantes dans ton journal de bord.
- Dans quelle mesure as-tu réussi les activités de la section sur la liberté d'expression?
- Qu'est-ce qui a nui à ta compréhension des nouveaux concepts? Quelles stratégies as-tu utilisées pour résoudre ce problème?
- Qu'est-ce que tu as appris de nouveau sur la liberté d'expression?

Réponds aux questions d'objectivation suivantes dans ton journal de bord.
- Dans quelle mesure as-tu réussi les activités de la section sur la liberté d'expression?
- Qu'est-ce qui a nui à ta compréhension des nouveaux concepts? Quelles stratégies as-tu utilisées pour résoudre ce problème?
- Qu'est-ce que tu as appris de nouveau sur la liberté d'expression?

Réponds aux questions d'objectivation suivantes dans ton journal de bord.
- Dans quelle mesure as-tu réussi les activités de la section sur la liberté d'expression?
- Qu'est-ce qui a nui à ta compréhension des nouveaux concepts? Quelles stratégies as-tu utilisées pour résoudre ce problème?
- Qu'est-ce que tu as appris de nouveau sur la liberté d'expression?

Réponds aux questions d'objectivation suivantes dans ton journal de bord.
- Dans quelle mesure as-tu réussi les activités de la section sur la liberté d'expression?
- Qu'est-ce qui a nui à ta compréhension des nouveaux concepts? Quelles stratégies as-tu utilisées pour résoudre ce problème?
- Qu'est-ce que tu as appris de nouveau sur la liberté d'expression?

Réponds aux questions d'objectivation suivantes dans ton journal de bord.
- Dans quelle mesure as-tu réussi les activités de la section sur la liberté d'expression?
- Qu'est-ce qui a nui à ta compréhension des nouveaux concepts? Quelles stratégies as-tu utilisées pour résoudre ce problème?
- Qu'est-ce que tu as appris de nouveau sur la liberté d'expression?

Réponds aux questions d'objectivation suivantes dans ton journal de bord.
- Dans quelle mesure as-tu réussi les activités de la section sur la liberté d'expression?
- Qu'est-ce qui a nui à ta compréhension des nouveaux concepts? Quelles stratégies as-tu utilisées pour résoudre ce problème?
- Qu'est-ce que tu as appris de nouveau sur la liberté d'expression?

Copyright ajefo 2015

Annexe 2 : Croire ou ne pas croire?

Analyse de texte écrit

Voici des critères qu'on utilise habituellement pour vérifier si l'information dans un texte est juste et pertinente (source : HabiloMédias).

1. Choisis un article de journal ou de magazine qui pique ta curiosité puis fais-en une lecture autonome. Assure-toi de choisir un texte court que tu peux lire facilement.
2. Complète ensuite la grille ci-dessous puis communique le résultat de ton analyse à tes camarades.

Critères	L'article respecte ce critère	L'article choisi ne respecte pas ce critère
Critère 1 : Exactitude Dans quelle mesure l'information est-elle fiable?		
Critère 2 : Autorité intellectuelle Est-ce que l'auteure ou l'auteur de ce texte est qualifié(e) pour écrire sur le sujet?		
Critère 3 : Objectivité Est-ce que l'information est présentée avec un minimum de préjugés et respecte les limites raisonnables de la liberté d'expression?		

Copyright ajefo 2015